



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

aefe

Agence pour
l'enseignement français
à l'étranger

DELIBERATION N°15/2023

**CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'AGENCE POUR L'ENSEIGNEMENT FRANÇAIS A
L'ÉTRANGER**

Séance du 14 mars 2023

**Modification du plan de financement de l'opération du lycée français Paul Valéry de
Meknès**

Vu le code de l'éducation, articles D 451-1 à D 452-21,
Vu la délibération n°09/2019 du conseil d'administration du 27 juin 2019 relative à l'opération
de restructuration du Lycée Paul Valéry,
Vu la délibération n°35/2021 du conseil d'administration du 25 novembre 2021 relative à la
modification du plan de financement,

Après en avoir délibéré,

Le conseil d'administration valide la modification du plan de financement par une avance
France Trésor supplémentaire d'un montant de 800 000 euros. Le plan de financement modifié,
de l'opération estimée à 3,5 M€ TDC est le suivant :

- Mobilisation du fond de roulement disponible et des ressources propres dégagées
annuellement par l'établissement pour un montant de 2 021 529,57 euros,
- Recours aux avances de France Trésor pour un montant de 1 478 470,43 euros remboursé
par l'établissement.

Nombre de votants : 28

Pour : 28

Contre : /

Abstention : /

Fait à Paris, le 14 mars 2023

Le Président
du conseil d'administration de
l'AEFE

Bruno FOUCHER

AGENCE POUR L'ENSEIGNEMENT FRANÇAIS À L'ÉTRANGER

23, place de Catalogne | 75014 Paris | Tél. : 33 (0)1 53 69 30 90 | www.aefe.fr
1, allée Baco BP 21509 | 44015 Nantes | Tél. : 33 (0)2 51 77 29 03 | www.aefe.fr